

# EXTRAIT

## du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille dix, le 27 septembre à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de FOIX, convoqué le 21 septembre, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Noël FONDERE, Maire.

**OBJET**  
**Motion**  
**Continental**

**Présents :** M. FONDERE – Mme MASSAT - M. BERDEIL – Mme DELAVERGNE – M. SENSSAC – Mme PERRAMOND – M. MELER - Mme CLAIN – M. LAGUERRE.- Mme CALAS - Mme CORRAZE – M. ROUMIEU – Mme PORTET – M. ALBA – Mme SUBRA – Mme GONZALES - M. NAVARRO – Mme FRANCO – Mme TERRE – M. SEEL – M. DIMON – M. FABRE.

**Absents ayant donné procuration :** M. BATY (à Mme PERRAMOND) – M. BOUZONVILLE (à Mme DELAVERGNE) – M. FOIS (à M. FABRE).

**Absents :** M. AUTHIE – Mme CANAL – Mme BESSOU – M. RACINE.

Les élus et les collectivités régionale, départementale et municipale ont, toujours dans le cadre de leurs compétences, accompagné les entreprises qui se sont succédées sur le site de Foix et naturellement la Société Automotive Continental pour le maintien du site et des emplois.

L'inquiétude, le scepticisme et la colère des salariés sont légitimes face à une situation paradoxale qui combine des bénéfices à hauteur de 38 millions d'euros pour les trois sites, sur fond de crise économique mondiale et des efforts demandés aux salariés sur leur pouvoir d'achat.

### **Les élus du Conseil Municipal de Foix, réunis en séance publique le 27 septembre 2010 :**

- Ne cautionnent, ni ne valident le projet d'accord de maintien de l'emploi sur l'entité BOUSSENS, TOULOUSE, FOIX élaboré par direction d'Automotive Continental prévoyant de réduire de 8 % les coûts du travail en rognant sur les RTT et les primes.
- Condamnent les méthodes de cette entreprise qui a bénéficié des fonds publics directs ou indirects.

VOTE : pour = unanimité

LE MAIRE,